

Chers amis, chères amies,

Depuis la création de l'association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort, nous avons mené des études, choisi un groupement d'entreprises à l'issue d'un appel d'offres suivi d'une épreuve en loge.

En avril 2021, nous avons signé le premier devis de réalisation du projet : les études du permis de construire.

Nous venons de valider l'esquisse qui nous a été présentée par l'architecte le 26 novembre 2021.

Maintenant, il appartient au groupement Asselin d'effectuer les différentes études pour l'établissement du dossier du permis de construire (relevés topographiques, sondages géotechniques, descentes de charges, conformité réglementaire, plans et coupes du Moulin et du bateau...).

La réalisation de ces nombreuses études représentent des coûts que nous devons supporter.

Avec le conseil d'administration, nous recherchons des solutions de financement. Nous comptons sur les adhésions et les dons de celles et ceux qui souhaitent la réalisation de ce merveilleux projet.

Ce projet de restitution du moulin Hubert attire l'attention, si l'on en juge par notre participation au colloque organisé par la Fondation des Sciences et du Patrimoine dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Aidez la réalisation de VOTRE projet.



Cordialement.

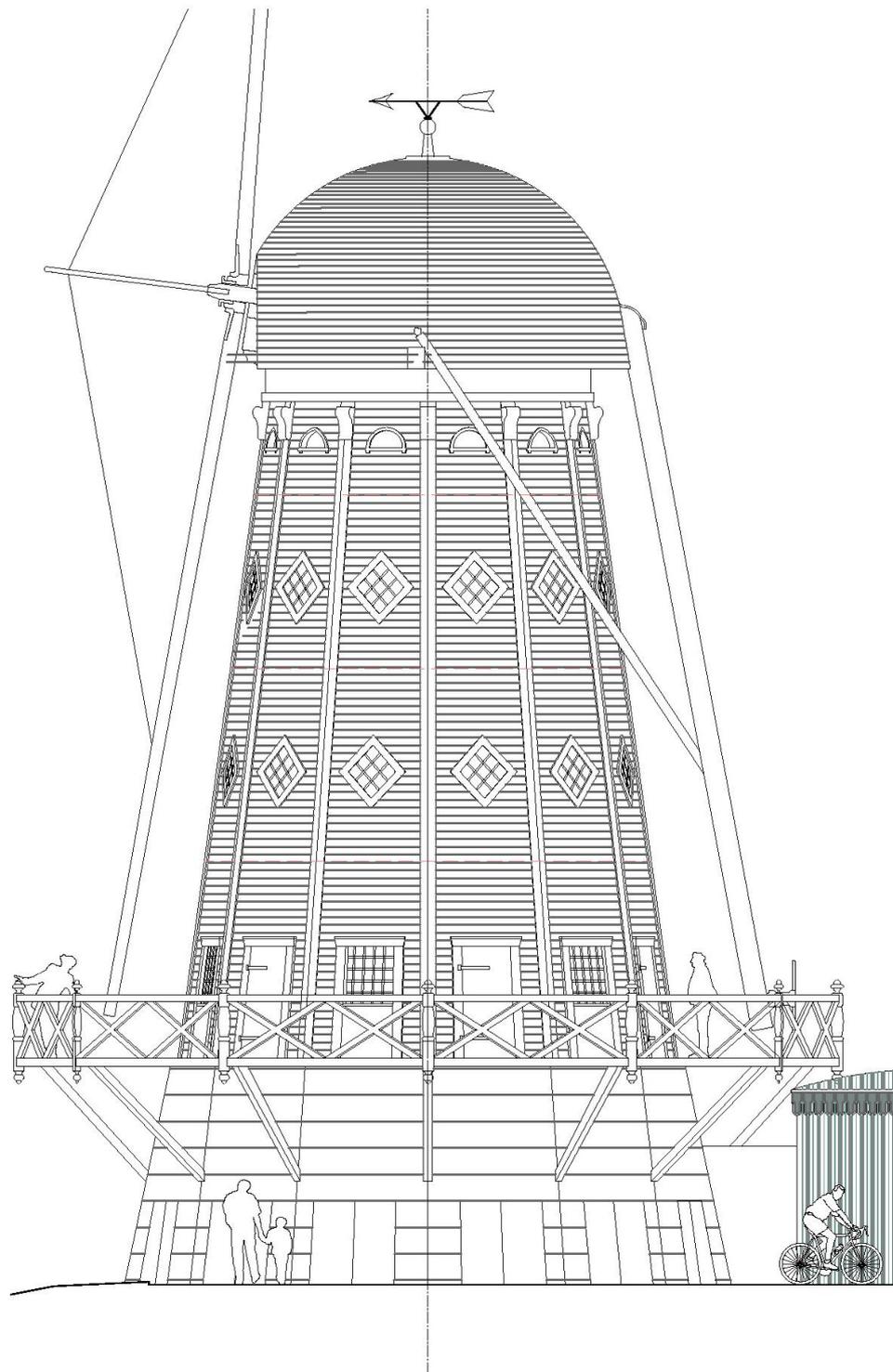
Pierre Gras

Président de l'association
Moulin de l'Arsenal de Rochefort

UN PROJET QUI PREND CORPS

Présentation des premières esquisses de l'architecte

Pages 2 et 3



UN PROJET QUI PREND CORPS

C'est une étape décisive qui a eu lieu le 26 novembre dernier au Palais des congrès de Rochefort, le groupement Asselin, représenté par François Asselin et Frédéric Didier, architecte, est venu présenter le projet.



Par **Denis Roland**
Vice-Président de l'association
Moulin de l'Arsenal de Rochefort



Vue depuis le Môle Central



Réunion publique du 26 novembre 2021

Le 26 novembre 2021 restera comme une étape essentielle dans la vie de l'association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort. Nous y avons invité le groupement Asselin, que nous avons retenu pour réaliser les études du moulin et du bateau-racleur, à présenter les grandes lignes de sa proposition au cours d'une réunion publique au Palais des Congrès de Rochefort.

Pour la première fois, nous allions voir l'allure générale de notre futur moulin, sa forme et ses fonctions.

Le Conseil d'Administration découvrait ces résultats en même temps que la centaine de personnes présentes ce soir-là, ce qui n'est pas qu'anecdotique, mais témoigne de la confiance qui règne entre l'association et le groupe Asselin.

Le soutien politique au projet du Moulin de l'Arsenal était également fort ce soir-là avec la présence de notre députée, Frédérique Tuffnell, d'Hervé Blanché, Maire de Rochefort et Président de la Communauté d'Agglomération, ainsi que de nombreux élus de la majorité comme de l'opposition.

La question de l'aspect du moulin, et son lien avec celui de 1806, est centrale dans nos réflexions.

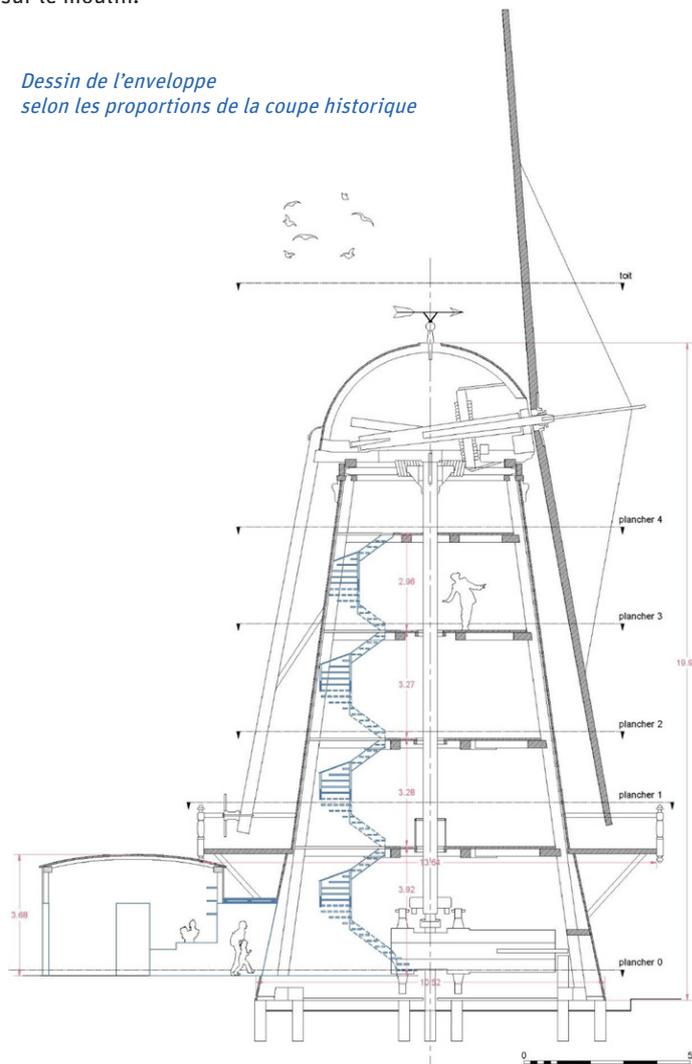
Les plus fidèles d'entre vous se souviennent que, dès les premiers mois d'existence de notre association, fin 2016, une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France nous avait laissé quelque peu circonspects. Jean Richer avait en effet expliqué qu'il était contraire aux principes de sa profession de construire à l'identique un monument disparu, que cela constituerait un pastiche, une sorte de faux-témoin accordant à une copie la valeur d'un édifice ancien.

Cette position de principe n'a cessé depuis d'accompagner nos réflexions : notre moulin devra être différent de celui de Hubert, mais jusqu'à quel point ?

Faudra-t-il lui donner une allure résolument contemporaine, y compris en termes de matériaux ? Et quelles différences conviendraient à la fois aux services de l'État et aux adhérents de l'association ?

Tel était l'objet central de la réunion publique du 26 novembre. La présentation était assurée par Frédéric Didier, Architecte en chef des Monuments Historiques, en charge en particulier du Château de Versailles et du patrimoine de la Saône et Loire. L'agence d'architecture et de patrimoine 2BDM, dont il est l'un des responsables, fait partie du groupement d'entreprises constitué par François Asselin pour travailler sur le moulin.

Dessin de l'enveloppe
selon les proportions de la coupe historique



Avec un sens du suspens qui n'a pas manqué de faire frémir l'assistance, Frédéric Didier a d'abord rappelé le contexte historique et territorial du moulin Hubert, avant d'en venir, enfin, à sa proposition.

Le fait majeur est un retour sans ambiguïté à une signature visuelle conforme au moulin d'origine.

Si les aménagements intérieurs et la technologie seront modernes, l'aspect extérieur sera en bois et tel qu'on peut le voir sur les maquettes du musée de la Marine ou les plans du Service historique de la Défense. Si Jean-Baptiste Hubert revenait à Rochefort, il reconnaîtrait son moulin sans mal ! Les accusations de pastiche ont été balayées au profit d'un support de médiation rigoureux et efficace, capable de raconter à tous l'histoire et l'imaginaire de l'arsenal de Rochefort.

Si elle n'a pas manqué de surprendre, cette restitution à l'identique est parfaitement conforme aux vœux de l'association et de ceux qui nous soutiennent, depuis sa création.

Autre bonne surprise : la reconstruction du bâtiment du laminoir à plomb.

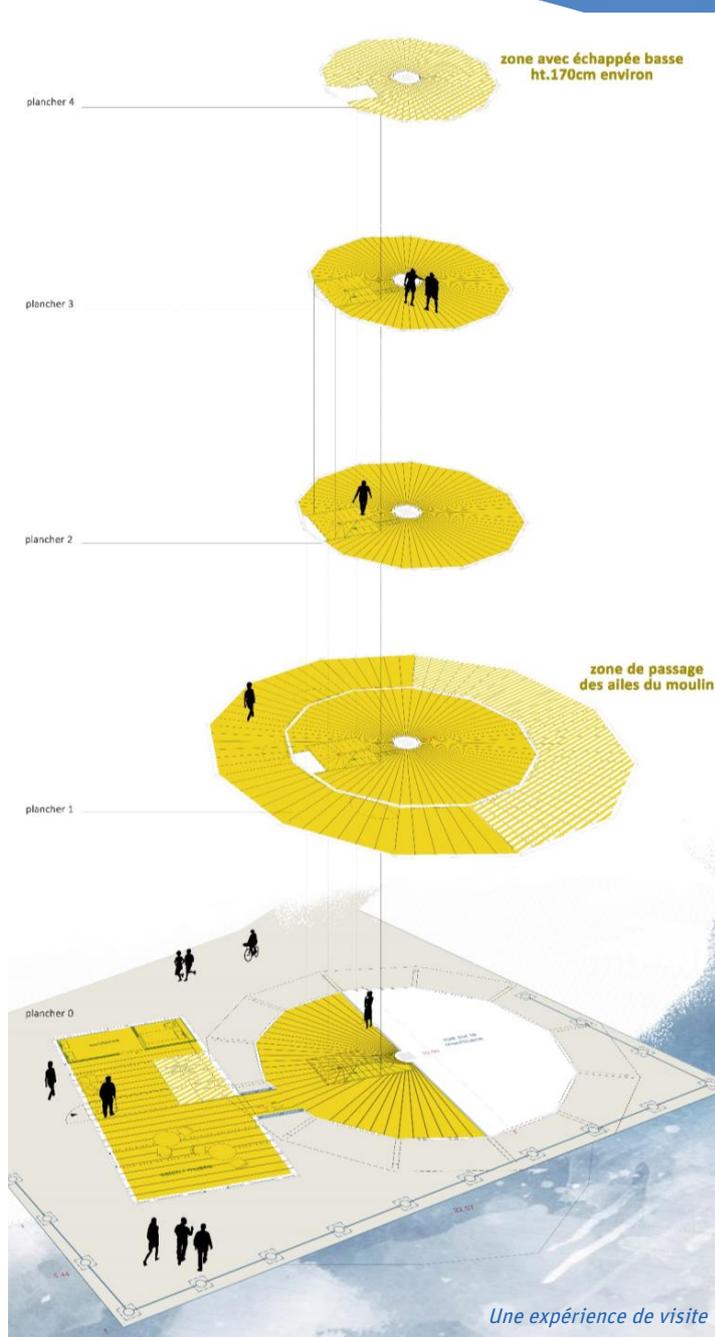
En 1806, Jean-Baptiste Hubert avait branché plusieurs machines sur son moteur à vent. Aux côtés du bateau racleur, il avait ainsi conçu une calandre transformant des lingots de plomb en feuilles et avait placé l'ensemble dans une petite construction en bois accolée au moulin. La réplique de cette cayenne, comme on dit à Rochefort, servira à accueillir les visiteurs. Cela permettra de dégager l'espace intérieur du moulin, réservé à la visite sur 4 niveaux, avec, en particulier, la galerie du premier étage, autrefois destinée à orienter la coiffe et les ailes, et qui jouera une fonction de belvédère de l'arsenal avec une vue imprenable sur l'histoire et le paysage.

Frédéric Didier a également confirmé l'emplacement envisagé pour notre moulin, le long de la Charente.

Le moulin sera placé non loin de la partie sud de la Corderie, en prenant soin d'être en-dehors des cônes de vision souhaités par Bernard Lassus pour le jardin des Retours.

Après de nombreux échanges, le Conseil d'administration a approuvé cette proposition. C'est donc un projet très historique qui sera proposé et défendu auprès des services de l'État.

Nous espérons désormais leur approbation d'une signature visuelle très historique ce qui ouvrira une nouvelle étape de notre aventure, celle de l'organisation et du financement de sa construction.



NOTRE NOUVEAU LOGO

Nous sommes heureux de vous dévoiler notre nouvelle identité graphique à l'image de nos valeurs.

Notre association a grandi et évolué au cours des 6 dernières années, aujourd'hui nous avons souhaité changer de logo pour refléter le franchissement d'une nouvelle étape.

Sans tirer un trait sur le passé, ce nouveau graphisme réunit simplicité et sobriété, tout en évoquant les bases de notre projet.



La silhouette épurée de notre moulin positionné au-dessus donne une ouverture sur le ciel, l'air, le vent, ...

Le dégradé du marron au bleu symbolise le nettoyage de l'estuaire après le passage du bateau racleur.

Les valeurs de notre association se retrouvent dans le choix de deux couleurs :

-  Le marron évoque l'histoire, la nature mais aussi la solidité et la fiabilité de notre projet.
-  Le bleu, couleur de la mer et du ciel, traduit ainsi la sérénité avec laquelle nous voyons notre avenir.

Une nouvelle identité signée Imagine créations, une de nos entreprises adhérentes.

> SUD OUEST - 3 Decembre 2021

La résurrection attendue du moulin Hubert

Le projet de reconstruire un authentique moulin à vent qui a fonctionné entre 1806 et 1880 dans l'arsenal de Rochefort a été validé par l'association qui porte le projet

David Briand
d.briand@sudouest.fr

Une restitution conforme au moulin original du XIX^e siècle jusque dans les proportions de sa silhouette. Voilà ce qu'il faut retenir de la présentation publique du projet de rebâtir un authentique moulin en bois. L'architecte en charge de l'étude, Frédéric Didier, n'avait mis personne dans la confidence au moment de dévoiler les premières esquisses, vendredi 26 novembre. Pas même les promoteurs de la reconstruction du moulin Hubert réunis au sein de l'Association du moulin de l'arsenal de Rochefort (Amar) (1), dont le millier d'adhérents œuvre depuis 2016 à la restitution de l'ouvrage à vent érigé au début du XIX^e siècle. L'énergie qu'il produisait servait à actionner un bateau racler pour empêcher le

ainsi que de la ville et du domaine du château de Versailles, a plaidé pour « une résurrection, pas une reconstruction ».

Les enjeux

Mis en service par l'ingénieur de la marine Jean-Baptiste Hubert en 1806, doté en 1809 d'un laminoir à plomb et d'une machine à broyer les pigments de couleur destinés à la peinture des navires, le moulin à vent a disparu vers 1880, supplanté par la croyance dans la vapeur et par l'avènement, en 1884, d'une seconde forme de moulin, dont qui l'a rendu obsolète.

Plus de 40 ans après, le projet fou de le reconstruire entre la Corderie royale et l'Hermione « doit répondre à plusieurs enjeux : faut-il le rebâtir sur son emplacement original ? Non, mais à quelques dizaines de mètres en aval sur un ponton, de l'autre côté d'un exutoire, pour répondre à trois préoccupations, listées par Frédéric Didier : un nouveau lieu mieux approprié et « utile avec le paysage des deux formes de radoub, le maintien du site de l'ancien moulin pour en conserver les traces architecturales et la protection du jardin des Retours de Bernard Lassus », aménagé par l'architecte paysagiste de renom à la fin du XIX^e siècle.

Seconde interrogation levée avec le développement de la silhouette reprendra les proportions de la coupe historique : 30 mètres de haut et une dimension au sol de 10,50 m.

Concessions

Seules concessions : une optimisation de la partie mécanique et la création d'un couloir de liaison entre le laminoir,



Une des rares photographes du moulin Hubert, prise ici en 1866. SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

« faire en sorte que de manière permanente la vase ne s'accumule pas »

dépôt de la vase charriée par les marées devant une forme de radoub (une cale) de l'arsenal de Rochefort.

C'est donc devant une assemblée d'une centaine de personnes dans l'expectative que se sont présentés François Asseline et Frédéric Didier, président du groupement en charge des études et de la réalisation du projet (2) et architecte. Ce dernier, architecte en chef des Monuments historiques depuis 1987, chargé des départements de la Saône-et-Loire, de l'Yonne

transformé en pavillon d'accueil, et le moulin ». Un laminoir dont l'habillage avait été soigné à l'époque, avec son décor en forme de tente tartare. Pas d'ascenseur (mais une vis virtuelle à l'accueil), et des groupes limités à 79 personnes qui emprunteront un escalier intérieur qualifié « d'œuvre d'art magistrale » par François Asselin, le directeur de l'entreprise de charpente Asselin basée à Thouars (Deux-Sèvres) qui a joué un rôle important dans la reconstruction de « l'Hermione ».

Un chantier « partagé » qui s'effectuera sous les yeux du public, propre à créer de l'émotion et à la création d'un couloir de liaison entre le laminoir,

ce que l'on fait », d'autant plus dans un contexte marqué « par une pénurie de main-d'œuvre ». Avant même d'attendre le feu vert pour cette « résurrection » du moulin, le président de l'Amar Pierre Gras espère lancer la construction du bateau racler, une énergie nécessaire pour racler et se déplacer. Avant l'avènement du moulin à vent.

(1) Contact : contact@moulin-arsenal.fr
(2) Le cabinet ZDM Architectes (Paris), le bureau d'études techniques Aest de Cholet (Maine-et-Loire) pour les fondations et les charpentes bois, Adrien de Vaulx (Rhône) pour les éléments de machinerie, le bureau d'études navales Yacht concept pour la construction du bateau racler et l'entreprise Flankr Fondation de France (Gironde) pour le renforcement des sols.

Il ne sera pas aisé de décrocher un permis de construire

Des hypothèses restent à lever avant de reconstruire le moulin Hubert

Choisi en février 2020 par l'Association du moulin de l'arsenal (Amar) pour la conception-réalisation du moulin Hubert, le groupement Asselin va dialoguer avec les services de l'état pour obtenir un permis de construire.

Car au-delà des contraintes financières (le coût du projet est pas connu à ce stade) se posent des questions d'ordre réglementaire : est-il possible de construire sur un site soumis à de nombreuses servitudes (1) ? De recréer un monument disparu ? La question a été posée par le directeur du Centre International de la Mer (CIM) Emmanuel de Fontainieu. Il ne s'agit pas d'autre chose qu'une légimité historique reconstituée, a plaidé l'architecte Frédéric Didier en prenant l'exemple de la

flèche de Notre-Dame de Paris qui sera restaurée à l'identique. En ajoutant que la documentation historique permet de dire : on reconstruit avec honnêteté ».

« Pas impossible » réste que le maire de Rochefort Hervé Blanché a demandé si des premiers échanges avaient eu lieu avec l'architecte des Bâtiments de France (ABF) dont l'accord s'avèrera indispensable. Frédéric Didier a répondu qu'aucun contact n'avait été noué : le premier enjeu était de divulguer les esquisses. Une autre phase s'ouvre et va durer tout le premier semestre 2022 : des discussions à mener avec l'ABF mais aussi avec l'Inspection des sites, la Direction régionale des affaires culturelles, « réglementairement, c'est

compliqué mais pas impossible : il n'y a pas d'inconciliabilité totale », assure Frédéric Didier. La clé du succès se trouve dans « l'interprétation du règlement ». Si un différend apparaissait avec l'ABF (« un problème qui n'existe pas aujourd'hui », a-t-il pris soin de préciser), « il faudrait aller plus haut ».

« Tout hasard, si la reconstruction est impossible, Hervé Blanché a proposé de décaler la restitution du moulin en amont de la Charente, près de la vieille forme de radoub qui sera restaurée pour accueillir les futurs carènes de l'Hermione. Une offre qui ne semble pas d'actualité aujourd'hui. »



François Asselin (entreprise de charpente Asselin), Frédéric Didier (architecte en charge de l'étude), Laurent Da Rold (directeur du bureau d'études Yacht concept) et Pierre Gras (président de l'Amar).

> C17 INFOS - En Direct le 17 Janvier 2022



DU VENT CONTRE LA VASE
ASSOCIATION DU MOULIN DE L'ARSENAL DE ROCHEFORT

ACTUALITES

Félicitations à Emmanuel de Fontainieu, directeur du Centre International de la Mer et administrateur de notre association, pour sa nomination au treizième siège de l'Académie de Saintonge.

> 16 mars 2022

Participation au colloque : « Un patrimoine pour l'avenir, Une science pour le patrimoine » organisé par la Fondation Sciences et Patrimoine dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne. Notre candidature a été retenue pour la table ronde « Apprendre du passé : mobiliser le patrimoine culturel pour un avenir durable », qui aura lieu à la bibliothèque Nationale de France.

> 25 mars 2022

Assemblée Générale de l'association au Palais des Congrès de Rochefort à 18h00 avec présentation du planning 2022.

> LE LITTORAL - 3 Decembre 2021

Du vent dans la vase, le Moulin de l'Arsenal

Le projet du Moulin-Arsenal, « l'Hermione terrestre », a été présenté le 26 novembre.



Le futur moulin sera construit à l'identique de celui de 1806. © C.C.M.

Le 22 septembre 2016, Pierre Gras et un groupe de passionnés fondent l'AMAR pour reconstruire ce moulin. Pour définir le projet, ils décident de lancer un appel d'offres auprès des groupements d'entreprises pour un marché de conception-réalisation. C'est le groupement Asselin qui a

été retenu et qui a présenté son projet lors d'une réunion d'information publique, le 26 novembre, au Palais des congrès.

Pour la réalisation de ce projet, deux conditions sont à remplir : l'accord des collectivités locales (donné le 8 avril 2021 par la Curo) et surtout l'obtention du permis de construire. Cette opération va durer assez longtemps et Pierre Gras a suggéré d'utiliser ce laps de temps pour lancer la construction du bateau racler.

Comme le souligne Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques « ce projet, c'est l'Hermione terrestre. Le vent fera tourner les ailes du moulin ».

■ C.C.M.
Association du Moulin de l'Arsenal
Renseignements, adhésions et dons :
http://moulin-arsenal.fr



La maquette du moulin Hubert est exposée au musée national de la Marine à Rochefort.



Il sera positionné pour permettre de dévasser les deux formes. © C.C.M.

> LE PARISIEN - 30 Decembre 2021

À Rochefort, un moulin bientôt construit avec les techniques d'époque, comme « L'Hermione »

Une association entend rebâtir un moulin à vent du XIX^e siècle, destiné à dévasser le port d'attache de « l'Hermione ». Un permis de construire sera déposé dans les prochaines semaines.



Association pour le moulin de l'arsenal de Rochefort (AMAR). Ses adhérents militent depuis 2016 pour redonner vie à une étonnante machine construite en 1806 au bord du fleuve Charente. Imaginé par Jean-Baptiste Hubert, un jeune ingénieur de la marine, ce moulin permettait d'actionner un bateau racler qui, automatiquement, empêchait la vase d'obstruer la forme de radoub où étaient fabriqués les navires. DR

La Lettre du Moulin Hubert
Moulin de l'Arsenal de Rochefort
Musée national de la Marine,
1 place de la Gallissonnière - 17300 Rochefort
contact@moulin-arsenal.fr
www.moulin-arsenal.fr

Directeur de la publication : Pierre Gras
Rédaction : Denis Roland, Jean-Dominique Lamy
Crédits Photos et Illustrations :
Frédéric Didier, André Bettencourt,
Jean-Dominique Lamy
Conception et Mise en page :
Valérie Toebat - www.imagine-creations.fr